



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question au Gouvernement n° 158

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

L'horreur sévit en Algérie jusqu'à l'indicible.

Les Français viennent d'exprimer d'une façon nouvelle leur indignation et leur solidarité.

Dans le respect de la souveraineté de l'Algérie, la France peut proposer des mesures significatives.

M. François d'Aubert. Vous n'êtes pas le mieux placé pour en parler ! (Protestations sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Georges Hage. Par exemple, des responsables intégristes auteurs de terrorisme ont pignon sur rue en Angleterre et en Allemagne. Que ne saisissez-vous, monsieur le Premier ministre, les gouvernements de ces deux pays voisins du nôtre pour qu'ils les mettent hors d'état d'agir ?

M. Jean Ueberschlag. Au goulag !

M. Georges Hage. De même, les directives du FMI ne doivent-elles pas être rapportées et la dette de l'Algérie annulée pour donner un nouvel élan à la coopération ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, et sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes. Monsieur le député, nous sommes bouleversés, comme vous, par la tragédie algérienne. Comme il n'a cessé de le faire, le Gouvernement français dénonce le terrorisme et la violence aveugle qui frappent l'Algérie.

La population algérienne est meurtrie. Elle est déchirée. Elle aspire, aujourd'hui plus que jamais, à vivre en paix et elle a besoin de protection et de sécurité.

Vous avez prononcé des mots importants et fait des suggestions. Ce qui est clair, c'est que la société française exprime son entière solidarité avec le peuple algérien, qu'elle l'a fait ces derniers jours sous des formes nouvelles, parfois associatives. Il ne s'agit pas là d'ingérence, mais bel et bien, je le répète, de solidarité.

C'est en effet la solidarité qui doit guider nos rapports avec l'Algérie.

Sans retenir vos propositions, qui méritent un plus ample examen mais qui, pour ce qui concerne la sécurité du territoire, sont déjà évidemment prises en compte par le Gouvernement, j'insisterai sur un point: l'information.

Nous ne savons pas bien ce qui se passe en Algérie. Nous avons besoin de plus d'informations, d'une plus grande transparence, ce qui suppose que les médias étrangers aient la possibilité de travailler davantage.

Non-ingérence, solidarité, transparence, sécurité: tels sont les principes qui guident et guideront notre action dans la tragédie algérienne. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, sur plusieurs bancs du groupe communiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Georges Hage](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 158

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 1997, page 5665

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 1997